

Communiqué du Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens

Un texte de Marine Le Pen*, diffusé le lundi 20 mars 2006, appelait à soutenir la manifestation organisée par le Président Aron de l'Association la Maison des Artistes le mardi 21. Un second texte* publié sur le site du Front National ce mercredi 23 tire un bilan positif de cette action ; il affirme que des adhérents du FN y ont participé et que le conseiller pour la culture du FN a répondu à la presse.

Ces textes* s'appuient sur un entretien de R. Aron et de J-M. Bourgeois réalisé par Pierre Souchaud pour Artension de nov-déc 2005.

Après la parution de ce numéro le CAAP avait immédiatement exigé un droit de réponse pour fournir aux lecteurs la possibilité de construire un point de vue équilibré sur la question. Malgré notre insistance cette demande a été rejetée.

Le CAAP est extrêmement inquiet au sujet de la MDA.

En effet, les actions et les confusions entretenues par l'association ne cessent de déstabiliser l'organisme de gestion de la sécurité sociale des artistes auteurs.

Nos craintes, concernant les dérives de l'équipe qui pilote l'association MDA sont hélas confirmées : le communiqué de presse de Marine Le Pen reprend textuellement l'argumentaire de Remi Aron, Président de la MDA paru dans l'entretien d'Artension.

Cette situation indexe une convergence d'analyse (et de méthodes) préjudiciables à l'ensemble de la communauté artistique ainsi qu'une collusion d'intérêts symboliques explicite.

Nous ne pouvons imaginer pire situation. Il est impensable que les Ministères de la culture et du travail continuent d'agréer une association qui, en sus de ses dysfonctionnements, ne cesse de prôner une idéologie populiste et antirépublicaine à travers ses campagnes de désinformation des artistes.

Dans un domaine où l'absence de réaction revient à légitimer les agressions et les mensonges, il serait inacceptable que les Ministères de la culture et du travail restent impassibles et continuent de laisser la situation s'empirer de jour en jour.

Les positions sont maintenant claires et les Ministères concernés n'ont d'autre solution que de retirer l'agrément à l'Association MDA.

Il est de leur responsabilité urgente de mettre en place, conformément au code de la sécurité sociale, un organisme spécifique agréé, clairement doté d'une autonomie et placé sous le contrôle d'un conseil d'administration composé des représentants élus des artistes et des diffuseurs. Cet organisme doit avoir pour seul objet la gestion de la sécurité sociale des artistes auteurs, cet organisme ne doit plus pouvoir être abusivement pris en otage.

Il est plus que temps d'ouvrir véritablement le chantier entre les Ministères et l'ensemble des organisations professionnelles représentatives des artistes auteurs pour explorer raisonnablement l'éventail des solutions envisagées, susceptibles de mettre fin à une crise dommageable pour l'ensemble des artistes.

* Vous pouvez consulter tous les textes sur <http://caap.asso.fr/> dans l'article "Association Maison des Artistes et Front National : révélations de liens troubles"